

Réf: Dossier N° 072661

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CAK 21 »

Siège social Abidjan, Bingerville, abatta, Lot 86, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/01/2022 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 12/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CAK 21 »

Objet : REGIE COMMERCIAL  
COMMUNICATION  
INTERMEDIATION  
CROWFUNDING  
DIVER  
S

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Bingerville, abatta, Lot 86, Ilot 0

Dirigeant(s) : M KONE ADAMA CHEICK AHMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00518 du 31/01/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°03421/GTCA/RC/2022 du 31/01/2022

